

Tronçons de cours d'eau surveillés par les Services de Prévisions des Crues (SPC)

La vigilance "crues", mise en place en juillet 2006, est fondée sur les mêmes principes que la vigilance météorologique produite par Météo-France. Son objectif est d'informer tous les publics intéressés, qu'ils soient particuliers ou professionnels et les acteurs de la gestion de crise en cas de risque de crues sur les cours d'eau surveillés par l'État.

Les informations sont disponibles via <http://www.vigicrues.gouv.fr/>

Chaque cours d'eau inclus dans le dispositif de la vigilance "crues" apparaît sur la carte de vigilance. Ces cours d'eau sont le plus souvent découpés en tronçons. A chaque tronçon est affecté une couleur : vert, jaune, orange ou rouge selon le niveau de vigilance adapté pour faire face au danger susceptible de se produire.

Voici les couleurs permettant de mesurer le niveau de risque :

-  **Rouge** : Risque de crue majeure. Menace directe et généralisée de la sécurité des personnes et des biens.
-  **Orange** : Risque de crue génératrice de débordements importants susceptibles d'avoir un impact significatif sur la vie collective et la sécurité des biens et des personnes.
-  **Jaune** : Risque de crue ou de montée rapide des eaux n'entraînant pas de dommages significatifs, mais nécessitant une vigilance particulière dans le cas d'activités saisonnières et/ou exposées.
-  **Vert** : Pas de vigilance particulière requise.

La carte se présente sous une vue nationale accompagnée d'un bulletin d'information national puis sous des vues locales par le Service de Prévision des Crues concerné (SPC). Les cartes locales sont accompagnées de bulletins d'information sur les domaines des SPC correspondants. Ces bulletins précisent la chronologie et l'évolution si possible quantifiée des crues pour les stations de référence.

Depuis les cartes locales, il est possible en cliquant sur une station hydrologique de visualiser le graphique ou le tableau contenant les dernières hauteurs d'eau ou les derniers débits mesurés à cette station. Des niveaux de crues de référence à la station peuvent être également affichés.

La carte de vigilance "crues", les bulletins et les données mesurées sont disponibles en permanence. La carte est actualisée deux fois par jour à 10h et à 16h. En période de crues, si un changement significatif intervient, cartes et bulletins peuvent être réactualisés à tout moment.

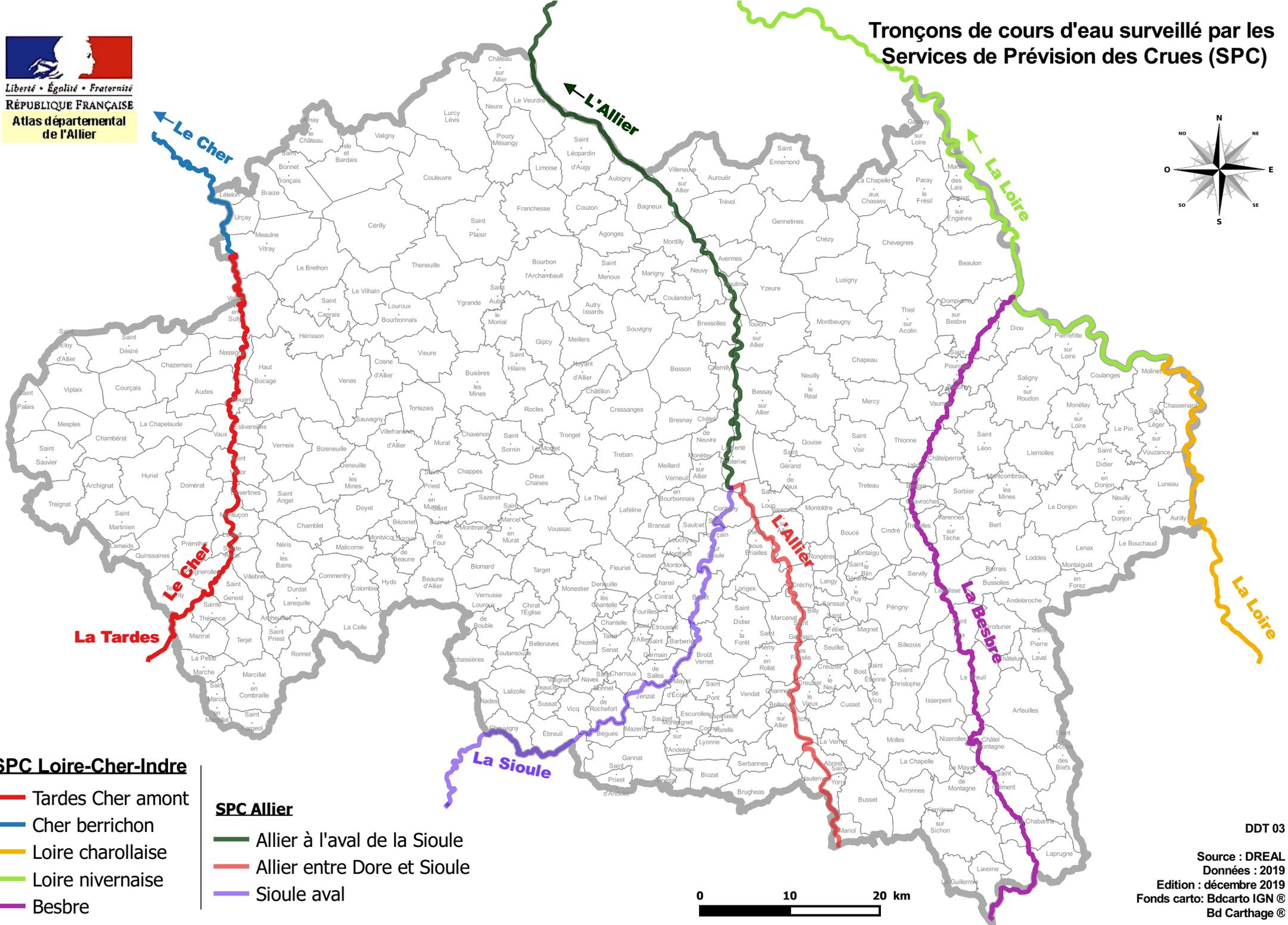
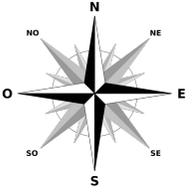
Dans le département de l'Allier :

- Le SPC Allier chargé du suivi réglementaire des rivières Allier et Sioule est rattaché à la DREAL Auvergne
- Le SPC Loire-Cher-Indre chargé du suivi réglementaire des rivières Cher, Loire et Besbre est rattaché à la DREAL Centre-Val de Loire



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
 Atlas départemental
 de l'Allier

Tronçons de cours d'eau surveillé par les Services de Prévision des Crues (SPC)



SPC Loire-Cher-Indre

- Tardes Cher amont
- Cher berrichon
- Loire charollaise
- Loire nivernaise
- Besbre

SPC Allier

- Allier à l'aval de la Sioule
- Allier entre Dore et Sioule
- Sioule aval

DDT 03

Source : DREAL
 Données : 2019

Edition : décembre 2019
 Fonds carto: Bdcarto IGN ©
 Bd Carthage ©

